

PONT DE CRAU



actualités



N°96 juillet-août 2020

Bulletin du Comité d'Intérêt de Quartier Pont de Crau
247.1 Chemin de Falet – Pont de Crau – 13200 ARLES
Tél. 06.61.45.84.19 - e-mail : ciqpontdecrau@orange.fr
Contact Président : robertrocchi@orange.fr
BLOG : ciq-pontdecrau.fr

Editorial:

Une nouvelle page à écrire

Après 4 mois de silence, une pandémie, un confinement, un long entre-deux tours des municipales, voici notre nouveau bulletin grâce à la reprise de l'atelier reprographie de la Maison de la Vie associative.

Les Arlésiens ont donc un nouveau Maire depuis le 5 juillet. Le CIQ Pont de Crau prend acte du verdict des urnes et en profite pour rappeler ce qui a toujours été sa ligne de conduite.

D'abord ne pas s'immiscer dans le débat politique et observer une stricte neutralité.

Ensuite être totalement disponible pour travailler avec une majorité municipale démocratiquement élue.

Ceci étant dit, le quotidien de Pont de Crau après les élections municipales ressemble fort à ce qu'il était avant, même si entre les deux tours de l'élection plus de 3 mois se sont écoulés.

Les élus municipaux changent, les problèmes demeurent et les dossiers en cours attendent des solutions.

Profitions de cette nouvelle page qui s'ouvre pour rappeler le rôle que le CIQ joue depuis 30 ans maintenant et qu'il entend bien continuer à jouer.

Depuis sa création en 1990, le CIQ Pont de Crau a vocation à être un relais entre les habitants et les différentes collectivités et administrations afin de signaler les problèmes constatés, comme par exemple le dysfonctionnement du service postal récemment. Mais le rôle du CIQ ne se réduit pas à une aide pour les habitants (même si cet aspect a été important lors de la tornade d'octobre 2019), il veut aussi être une force d'initiatives et de propositions pour éclairer les élus en place avant qu'ils fassent leurs choix ou prennent des décisions dont ils auront ensuite à assumer la responsabilité, car chacun doit rester dans son rôle.

Le CIQ Pont de Crau possède une connaissance profonde de l'histoire du quartier et de son évolution au cours des dernières décennies. Fort des propositions de réalisations qu'il a été amené à formuler sous les différentes municipalités qui se sont succédées et qui ont été retenues (passage sous la rocade, parcours santé et espace sportif de Beauchamp, salle polyvalente, Maison Publique ...), il a pu démontrer son sens de l'intérêt général.

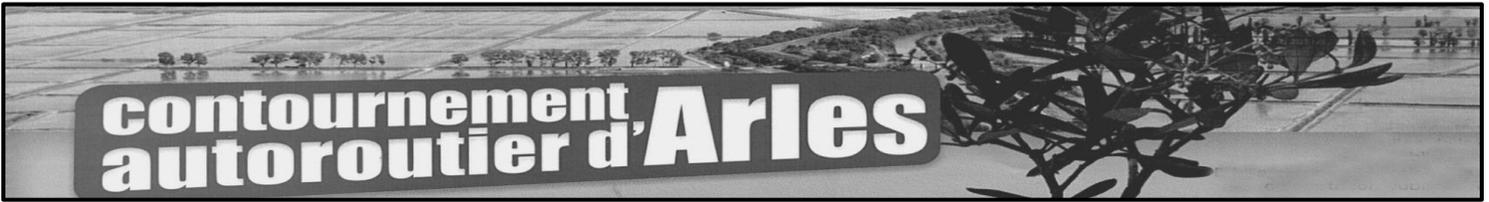
Pour autant, le CIQ n'a jamais prétendu être la seule voix à s'exprimer au nom des habitants de Pont de Crau. C'est pourquoi nous avons demandé inlassablement, mais malheureusement en vain, la création d'un **Conseil de Quartier**. Nous renouvellerons cette demande auprès de la nouvelle municipalité. C'est pour le CIQ le seul moyen de parvenir à une vraie pratique de la démocratie participative par le biais d'une structure qui se réunirait à périodes fixes et qui regrouperait, avec les élus concernés, tous ceux qui sont les représentants d'un groupe habitant ou travaillant à Pont de Crau : les associations du quartier bien sûr, mais aussi les parents d'élèves, les enseignants, les commerçants, les services ... Ainsi pourraient être analysés collectivement, avec des regards différents, les problèmes, les solutions à apporter, les projets ... bref l'évolution nécessaire de Pont de Crau. C'est du débat, de la confrontation des idées que peut naître un consensus si tout le monde se fixe comme objectif principal l'intérêt général de Pont de Crau et de ses habitants.

Quant à ce qui a fait l'actualité du quartier ces dernières années, à savoir l'urbanisation, le CIQ rappellera sa position : pas de refus de principe au développement de l'urbanisation à condition qu'elle soit maîtrisée. C'est à dire que les conditions de l'urbanisation soient réalisées avant tout projet urbanistique d'ensemble: réseaux, voiries, stationnement ... de façon à ce que l'urbanisation n'aggrave pas le quotidien des habitants, déjà difficile, mais qu'elle soit au contraire une opportunité pour contribuer à l'améliorer.

Nous aurons forcément à reparler de tout cela, et de bien d'autres sujets, dans les mois qui viennent. raison de plus pour que les habitants se regroupent pour mieux faire entendre leurs voix.

Bonne lecture et prenez soin de vous.

Le Bureau du CIQ Pont de Crau



Le CIQ Pont de Crau, comme la plupart des associations regroupées au sein de la coordination CIQ/CIV, a participé entre l'été 2019 et février 2020 au processus de concertation continue relatif au projet de contournement autoroutier d'Arles initié par la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Lors du Comité de suivi du 18 février dernier, nous avons échangé sur les 8 mois de travail collectif réalisé et partagé les suites du processus avec notamment les études d'approfondissement à conduire par la DREAL et la concertation publique réglementaire à venir.

On peut trouver sur le site

<https://www.contournementarles.com>

les présentations et les notes de synthèse des 4 séances préparatoires de juillet 2019 et des 21 ateliers thématiques participatifs conduits entre septembre 2019 et février 2020. On y trouve également le document support et la synthèse des échanges du Comité de suivi du 18 février.

En cohérence avec nos échanges et comme convenu, la DREAL a poursuivi les investigations techniques et engagé la préparation de la concertation publique initialement prévue pour mai-juin 2020.

La crise sanitaire et les dispositions prises par le gouvernement (confinement, report du 2^{ème} tour des élections municipales, interdiction de concertation

publique jusqu'au 24 juin, ...) ont conduit la DREAL à reporter la concertation à **l'automne 2020** dans le but de favoriser une information de qualité et une participation sereine du public, dans des conditions de sécurité sanitaires.

Si les incidences de la crise COVID-19 ont ralenti certaines de ses activités, la DREAL a néanmoins poursuivi le travail et mis à profit les délais supplémentaires pour approfondir certaines réflexions thématiques.

Comme indiqué le 18 février dernier, il est prévu de réunir, avant le lancement de la concertation publique réglementaire de cet automne, un nouveau Comité de suivi pour partager le calendrier et les modalités de la concertation ainsi que les différentes variantes de tracé (à l'intérieur du fuseau Sud-Vigueirat) qui seront proposées à la concertation.

La DREAL indiquera la date de réunion de ce Comité, en fonction également de la date à laquelle se tiendra la concertation publique réglementaire sur les variantes de tracé.

Lors de ce Comité, la DREAL propose également de partager d'autres résultats d'études, **notamment celle relative à l'actualisation des grandes options de passage qui, en 2005, avait conduit le maître d'ouvrage à retenir le fuseau sud-Vigueirat.**

A l'automne 2019, au fur et à mesure que les candidats à la mairie se déclaraient, la coordination CIQ-CIV avait adressé aux têtes de listes une motion leur demandant de se prononcer clairement par rapport au dossier du contournement autoroutier et de dire ce qu'ils comptaient faire au cas où ils seraient élus maire d'Arles.

La réponse de Patrick de Carolis (La Provence du 28 octobre 2019) avait été la suivante:

"Très clairement, il est urgent de débloquent cette situation qui n'a que trop duré, qui est néfaste pour la santé et la qualité de vie des Arlésiens. Il y a aussi l'aspect urbanistique, la RN 113 coupe la ville en deux et empêche tout développement, c'est une muraille! Pour moi, le contournement est une nécessité".

Il proposait en attendant d'œuvrer pour **"trouver des solutions immédiates, agir dès à présent pour ralentir le trafic de poids lourds"** et, s'il était élu, de plaider à Paris **"pour que le contournement se fasse. L'intérêt général doit primer sur l'intérêt particulier"**.

On ne saurait mieux dire. Reste maintenant à passer de la parole aux actes.



Les interventions du CIQ Pont de Crau



La crise COVID-19 et le confinement ont paralysé l'action des associations pendant plusieurs mois. Le CIQ Pont de Crau, pour sa part, a dû annuler un certain nombre de manifestations (un concert en mai, une opérette et la Fête de la Musique en juin ...). L'actualité étant gelée par la crise et la campagne des municipales suspendue, le CIQ s'est retrouvé "sans grain à moudre", d'autant que le service reprographie de la Maison de la Vie associative avait été mis à l'arrêt.

Le CIQ s'est néanmoins efforcé d'être vigilant face aux problèmes constatés dans le quartier et a transmis à ses adhérents les informations en sa possession. mais, à cause des contraintes évoquées plus haut, seuls nos adhérents ayant fourni une adresse e-mail ont reçu ces informations.



LA POSTE

C'est ainsi que le CIQ est intervenu à plusieurs reprises pour dénoncer auprès de la responsable départementale de la Poste le scandale que nous avons subi en restant plus de deux mois sans courrier, avec un centre de tri local totalement absent, incapable d'organiser un fonctionnement minimum, et responsable ainsi d'une véritable faillite du service public de la Poste. Nos adhérents ont reçu par courriel copie de toutes nos interventions.



Nous avons répercuté également, et quasiment en temps réel, les informations d'ACCM : les dates de distribution de sacs jaunes dans le quartier ainsi que la distribution de composteurs début juillet.

Profitons-en pour rappeler quelques points essentiels diffusés par la Communauté d'agglomération désormais responsable de la collecte des déchets.

D'abord, et jusqu'à nouvel ordre, le point d'accueil physique du public n'est plus assuré sur le site du centre Technique situé 7, rue Gaspard Monge (Arles).



Demandes de cartes pour l'accès aux déchèteries uniquement en ligne sur ce site :

www.agglo-accm.fr/demande-de-carte-de-decheterie

Distribution des sacs à Arles : 7, rue Yvon Audouard - Maison des Industries Culturelles et des Editeurs (MICE) du lundi au vendredi 8 heures à 12 heures - 13h30 à 17 heures.

Les encombrants : Service de collecte des encombrants sur rendez-vous : Info collecte Tél. 04 84 76 94 00.

Aménagement du chemin de Margaillan ce sera l'une des premières propositions que le CIQ aura à formuler

Quand on prend la direction du plateau, le chemin de Margaillan subit un rétrécissement qui rend le croisement de deux véhicules difficile et le cheminement pour les piétons extrêmement dangereux. Nous sommes pourtant en agglomération, à quelques dizaines de mètres des écoles fréquentées par de nombreux enfants qui empruntent cette voie. Les cannes qui poussent sur le bas-côté n'arrangent pas la situation.



En direction du plateau de Margaillan

Le CIQ a déjà proposé, en vain, que les bas-côtés soient nivelés et les cannes éradiquées afin d'installer un trottoir de chaque côté de la chaussée, **sans toucher aux limites des propriétés riveraines.**



En direction du centre et des écoles

Ces aménagements paraissent indispensables au CIQ pour assurer la sécurité des usagers, particulièrement des piétons, voire des cyclistes, et pour rappeler aux conducteurs distraits qu'on est **en agglomération.**



Vide grenier

Le traditionnel vide grenier des adhérents du CIQ est programmé le dimanche 4 octobre, mais pour l'instant nous n'avons pas reçu l'autorisation de l'organiser. La demande a été adressée début juin à M. Schiavetti qui ne nous a pas donné de réponse. Nous avons renouvelé notre demande auprès du nouveau maire début juillet et nous attendons sa réponse. Bien entendu, ce sont les conditions sanitaires qui permettront ou non la tenue de ce vide grenier. Dès que nous aurons une réponse, nous informerons nos adhérents et, si l'autorisation est donnée, nous ouvrirons les inscriptions.



Quelques sujets d'inquiétude ...



Abeilles en danger



Le CIQ a été alerté par le Président de "L'Abeille Arlésienne" qui signale un problème sérieux chez les apiculteurs du plateau, particulièrement ceux qui sont les plus proches de Beauchamp. Ces apiculteurs ont en effet constaté une mortalité élevée, et donc anormale, dans leurs colonies d'abeilles ces derniers mois. Certains ont même perdu la totalité de leurs ruches sans qu'un quelconque prédateur soit en cause.



Un produit nocif pour les abeilles a-t-il été répandu au cours du printemps pendant le confinement ?

Pour tenter d'y voir clair, "L'Abeille Arlésienne" a fait procéder à des analyses par les services vétérinaires du département. Les résultats seront connus sous peu et nous les donnerons dans notre prochain bulletin.



En attendant, après la sécheresse de l'an dernier qui a fortement réduit la production, la récolte de miel cette année sera localement encore extrêmement faible.

Champ de Tir

Zone de nuisances

Le Champ de Tir est le "monument" du quartier, il est devenu propriété de la ville en 2005, moyennant le versement de 95 000€ au Ministère de la Défense (stand + terrain). Aujourd'hui il constitue une source de nuisances, et même de dangers, de toutes natures.



D'abord des **nuisances sonores** qui ont fortement perturbé le voisinage avec des séances de tirs en journée mais aussi la nuit jusqu'à 3 h du matin, comme constaté début juillet.

Ensuite des **nuisances environnementales** avec un terrain



laissé à l'abandon, couvert de hautes herbes et de broussailles desséchées. Ce terrain représente un danger potentiel très grave pour les habitations voisines en cas d'incendie, surtout s'il y a du vent. Un nettoyage rapide s'impose de toute urgence.



Enfin **nuisances visuelles** avec des amoncellements de déchets divers consécutifs à la tornade d'octobre 2019. Une véritable déchèterie à ciel ouvert, ce n'est plus un champ de tir mais un champ de tri, avec, selon la nature de certains déchets, une **pollution possible**.

En février, le CIQ intervenait auprès du Maire d'Arles et de l'ACCM, qui a compétence en la matière, notre députée auprès du Sous-Préfet : aucun résultat. Le CIQ tire donc une nouvelle fois la sonnette d'alarme.

BULLETIN D'ADHESION ANNUELLE 2020

Foyers domiciliés à Pont de Crau : **8 € par foyer**. (= bulletin trimestriel couleur adressé par mail, participation prioritaire et gratuite aux manifestations, réunions d'information, permanences)

Pour ceux qui n'habitent pas Pont de Crau, il est possible d'adhérer comme **membre associé (mêmes avantages que les adhérents mais non éligibles au C.A.), l'adhésion est dans ce cas de 10€ par foyer**.

Découpez ou recopiez ce bulletin et renvoyez-le accompagné de votre règlement par chèque libellé au nom du C.I.Q. PONT DE CRAU, à l'adresse suivante :

C.I.Q. PONT DE CRAU – 247.1 Chemin de Falet – Pont de Crau – 13200 ARLES

Nom : Prénom : Nbre pers. au foyer :

Adresse :

Tél. : **e-mail**: (lisiblement)